

Bois-du-Luc et Seneffe



Quand

23/05/2020

Toute la journée

Le site minier de Bois-du-Luc recouvre l'ensemble des réalisations techniques et sociales de l'une des plus anciennes houillères de Wallonie: la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc, là où a été conçu à l'aube de la Révolution industrielle un modèle complet de village industriel fusionnant les lieux de production et les lieux de vie. Elle entreprend en 1838 la construction d'une cité pour attirer, par l'appât du logement, une main-d'œuvre devenue indispensable. 162 maisons ouvrières sont construites entre 1838 et 1853. Les corons affectent la forme d'un trapèze divisé en quatre parties par deux axes perpendiculaires. À l'intérieur de chaque carré, l'espace laissé libre est divisé en jardins. Les quatre points cardinaux désignent les rues et évoquent directement le travail minier (galeries). Ce type d'urbanisme permet d'exercer une surveillance permanente sur ceux-ci. Cette surveillance est renforcée par la présence de la maison du gérant (1844). Pour soigner la vue du directeur sur ses installations, on décide d'embellir la rue du Midi. Des pilastres qui isolent chaque maison, deux allées d'arbres et une largeur doublée signalent l'importance du directeur. La Direction équipe la cité de services qui assurent à la fois le bien-être et la docilité des ouvriers: épicerie, moulin brasserie, boucherie, café, somptueuse salle des fêtes (1923), parc et kiosque (1900), hospice (1861), hôpital (1909), écoles et bibliothèques (entre 1849 et 1921), église Sainte Barbe (1905) dans une cité isolée du tissu urbain et de ses influences «délétères» (syndicats, recrutement, ...). Un arsenal de loisirs (fanfare, balle pelote, gymnastique, football, ligue horticole...) et de services (éclairage électrique, distribution de l'eau, mutualité Sainte Barbe, caisse d'épargne, ...) complètent l'œuvre urbanistique.

Le Château de Seneffe a été construit de 1763 à 1768 pour Julien Depestre, homme d'affaires enrichi devenu Comte de Seneffe et de Turnhout en 1767. Le Comte Depestre accorde à la construction de sa résidence une attention particulière et charge l'architecte Laurent-Benoît Dewez de concrétiser le signe visible de sa réussite sociale ainsi que les nouveaux concepts de la vie sociale axés sur le confort, l'intimité et l'apparat. La façade du logis, de style néo-classique, a été édifiée en pierre bleue de Feluy et d'Ecaussinnes. Elle est flanquée de deux longues galeries palladiennes à colonnes ioniques qui abritent des statues et des vases sculptés à l'antique et conduisent respectivement à une chapelle et à une conciergerie. La cour d'honneur est fermée par une grille en

Bois-du-Luc et Seneffe
fer forgé qui s'appuie contre deux socles supportant des lions sculptés. Le Petit Théâtre accueille des concerts, des pièces de théâtre et des expositions. L'orangerie sert aujourd'hui de salle de concert, de séminaire, de conférence ou de réception. Le « Jardin des trois terrasses » s'étend de la galerie droite à l'enceinte de la propriété. Le parc, aménagé en partie à la française et en partie à l'anglaise, s'étend sur 22 hectares; il comprend un jardin à la française, un grand bassin central et un étang orné d'une île romantique que l'on atteint en passant par une passerelle arquée en fer forgé. Le Château de Seneffe abrite aujourd'hui le Musée de l'Orfèvrerie de la Communauté française de Belgique.

AU PROGRAMME :

07h00: Départ de Hannut

09h30 à 10h00: Accueil café / viennoiserie

10h00 à 12h00: Visite guidée du Site Minier du Bois-du-Luc

12h15 à 14h45: Repas du midi: entrée / plat / dessert / café / boissons comprises

15h00 à 17h00: Visite guidée du Château de Seneffe

17h00 à 18h00: Temps libre à Seneffe: Parc, Jardins, Boutique, Salon de dégustation

20h00: Retour à Hannut

LE PRIX COMPREND :

- le voyage en car ***
- le pourboire au chauffeur
- les visites guidées et droits d'entrée
- l'accueil café / viennoiserie du matin
- le repas du midi : entrée / plat / dessert - boissons comprises

En collaboration avec

RADIO STEPHANIE

Pour assurer le départ, un nombre minimum de 25 participants est requis.

Heure et lieu de départ

Départ Hannut : 07h00